
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 20 AVR 2023

N° 23-00398 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de trois cents (300) élèves Attachés d'Education, session 2022, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
64°	OUOBA OUMAROU	2115_1516_2347_9370	B12373625	31/12/90

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

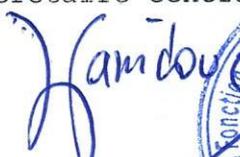
Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
52° Liste d'attente	SEGDA LUCIEN	2610_0269_6501_4691	B9040584	31/12/98

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

